



Venez parcourir l'ancienne voie ferrée Saint – Georges et exprimer vos avis et besoins pour construire ensemble, un parc qui réponde à vos aspirations et qui garde, pour partie, l'esprit des usages qui étaient les siens jusqu'ici.

L'objectif de la concertation sur le parc est, à ce stade des études, de recueillir votre avis sur :

- Les usages actuels des espaces de l'ancienne voie ferrée,
- Les usages et infrastructures futurs que vous souhaitez voir au sein du projet.

Les thèmes abordés sont :

- Insertion d'Urbanloop (clôtures, traversées des carrefours...)
- Cheminements piétons et traversées piétonnes
- Voies et continuités cyclables
- Biodiversité et dimension végétale
- Mobiliers et équipements urbains : bancs, jeux, équipements sport, éclairages, street-art...

La participation à la balade urbaine / marche exploratoire du 15 mars est libre mais l'inscription est recommandée pour des questions de logistique.

Inscrivez-vous ici : grandnancy.eu/parc-ancienne-voie-ferree-urbanloop ou en flashant ce QRcode :



CONCERTATION PARC DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE ET URBANLOOP



**MARCHE EXPLORATOIRE
SAMEDI 15 MARS 2025 DE 10H À 12H30
DÉPART MJG BAZIN À NANCY**

Infos et inscriptions sur :
grandnancy.eu/parc-ancienne-voie-ferree-urbanloop

Nancy,

ville de
Maxéville



**VOS TRAJETS
NOTRE DESTINATION**
Ça change et c'est tant mieux !

métropole
GrandNancy

Après une première démarche de concertation en 2021 « Le Projet commence avec vous » pour l'évolution du quartier, la Métropole du Grand Nancy propose aujourd'hui une deuxième étape de dialogue pour la création et l'aménagement d'un parc urbain de 3,5 km le long de l'ancienne voie ferrée Saint-Georges.

Ce projet de transformation du quartier Rives de Meurthe Nord comprend des aménagements paysagers pour la promenade, mais aussi des aménagements sportifs, une piste cyclable pour les déplacements modes actifs. Et pour renforcer l'offre de mobilité, ce parc accueillera une ligne de transport innovant, Urbanloop, imaginé sur les bords du campus universitaire de Nancy.

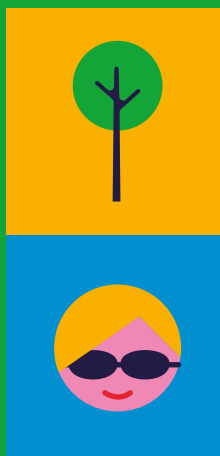
Afin de mieux cerner les attentes et les besoins des riverains et des usagers sur ce secteur, une balade urbaine est organisée le samedi 15 mars 2025 de 10h à 12h30 au départ de la MJG Bazin à Nancy.

L'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE SAINT-GEORGES

Le projet consiste en la création d'un parc -promenade de 10 ha en longueur sur le linéaire de l'ancienne voie ferrée.

Il constituera une véritable colonne vertébrale plantée, support de mobilités douces, de biodiversité et d'équipements urbains, qui viendra remplir les objectifs d'apaisement de cet écoquartier en devenant y compris à travers ses connexions vers Saint - Max et Maxéville.

Outre sa dimension végétale forte, ce parc linéaire sera également en mesure d'accueillir des mobiliers de confort (bancs, tables) ou de loisirs (jeux, petits équipements sportifs, incluant la relocalisation de multisports et terrains de pétanques...)



LES MOBILITÉS

Entre le parking relais au nord, à Maxéville et la station de trolley Saint-Georges, au sud sera aménagée une vaste voie verte réservée aux mobilités douces (vélos et piétons). De plus, une passerelle piéton-vélo enjambant le canal à Maxéville reliant la rue de la Meute à l'avenue de Metz est aussi à l'étude.

Le parc linéaire accueillera également un transport en commun innovant à la demande, guidé et automatisé, qui circulera sur une voie assez étroite (environ 3m). Les rails de cet équipement pourront être intégrés sur un socle engazonné pour renforcer la dimension végétale du parc. Afin d'assurer la sécurité et la vitesse de circulation des capsules, la majorité de la voie Urbanloop sera bordée de barrières ou de clôtures. Des points



de traversée piétons/vélos seront aménagés sur des secteurs ciblés.

Un des enjeux de la concertation consistera donc à détailler ou confirmer les cheminements traversant la voie Urbanloop, nécessaires notamment pour les piétons et vélos, en complément des carrefours existants.

Le projet inclut également la création d'une esplanade de 3300 m² à proximité de la future Cité judiciaire prévue sur l'ancien site d'Alstom. Elle pourra accueillir différents équipements d'agrément et aménagements paysagers. Une grande liberté est possible dans les usages, le fonctionnement de l'espace et son aménagement.

